

PRIX DU CIVISME 2019

A l'instigation de l'Ordre National du Mérite, quatre Ordres se sont associés en 2017 pour créer un « Prix du civisme » fondé au niveau national.

L'AMOPA partenaire des autres Ordres Nationaux contribue pour 150 € à l'attribution de ce prix départemental organisé par la Présidente de l'association départementale des membres de l'Ordre national du Mérite, Madame CAPPELLA.

L'AMOPA 22 était représentée par Jean-Paul BELVEZE le mercredi 19 juin à la préfecture pour la remise des prix par Monsieur le Préfet. Les actions des lauréats ont été les suivantes :

1^{er} prix : sauvetage d'une famille intoxiquée par des fumées dans un incendie (Jeune fille de 14 ans de MERDRIGNAC)

2^{ème} prix : sauvetage d'un convive faisant un malaise lors d'un mariage (jeune garçon 13 ans), prix partagé avec une jeune sapeur-pompier (16 ans) ayant agi avec beaucoup de sang-froid lors d'un incendie.

Prix spécial du jury : Jeune lycéenne (16 ans) du lycée Félix LE DANTEC de LANNION, membre du conseil de la vie citoyenne et du Conseil Régional « jeunes de Bretagne ».

Prix collectif départemental : pour les 94 élèves de seconde du lycée Jean XXIII de QUINTIN pour leur participation à une action caritative au profit de l'association « L'Envol » qui lutte contre l'exclusion des jeunes.

L'AMOPA 22 se réjouit du partenariat avec les autres Ordres initié par les Présidents successifs et exprime son plaisir de participer à la promotion de jeunes ayant le sens du collectif.